

Delle Microcosmos : récital de piano



■ La Chorale du collège de Delle accompagnera Pascal Keller ce samedi à 20 h 30.

Ce samedi 24 mai, à 20 h 30, Delle animation propose un récital de piano avec Chœur de Jeunes intitulé « Microcosmos », avec au piano Pascal Keller et la Chorale du collège de Delle, menée par Célia Netillard, avec le soutien de Musique classique en liberté et du conseil général du Doubs.

Si la musique classique vous fait encore un peu peur, ce récital est fait pour vous. Le professeur Pascal Keller

vous fera entrer dans le monde de cette musique par la petite porte.

Avec sa passion, son humour et son refus des conventions, le pianiste pédagogue vous emmènera dans un programme composé en partie d'œuvres archi-célèbres : Marche turque de Mozart, Sarabande de Haendel, etc. abondamment pillées par le cinéma, la pub et... les sonneries de portables. Que les mélomanes avertis

ou curieux se rassurent. A côté de ces « tubes » seront interprétés des morceaux plus rares, ce qui donnera au voyageur qu'est chaque auditeur de se promener sans cesse entre le connu et l'inconnu.

Ce récital donnera donc en effet l'occasion d'entendre en direct des œuvres que tout le monde a dans sa discothèque mais que l'on n'entend finalement jamais en concert et en même

temps de faire d'intéressants rencontres... musicales.

A chacun d'ouvrir son esprit et son cœur !

Une nouveauté originale dans un récital de piano : un chœur d'enfants, accompagné par Pascal Keller, se produira à plusieurs moments dans ce concert, passerelle artistique et humaine entre les générations.

☛ Tarif : 5 euros.
Renseignements et billetterie,
Delle Animation 03.84.36.88.96.

Joncherey Emplois saisonniers et chalets au menu des élus

Le conseil municipal a tenu séance jeudi à 20 h, salle des Jonquilles. Le maire, Jacques Alexandre, était entouré de dix élus, trois avaient donné procuration et une absence était notée.

Le compte rendu de la séance du 11 avril a appelé la remarque de l'ancien maire Maurice Nicoud. Ce dernier, aujourd'hui redevenu simple conseiller municipal, avait accepté d'être conseiller délégué aux associations patriotiques et aux cimetières. De ce fait, il est prévu qu'il puisse prétendre à une indemnité mensuelle de 110,24 €. Maurice Nicoud a indiqué qu'il refuse cette indemnité et assurera cette délégation à titre bénévole. Les élus ont pris acte de cette décision.

Une association « coup de pouce » à vu le jour à Jon-



■ Les Chalets municipaux veulent garder un aspect séduisant.

cherey afin d'étudier la possibilité de mettre en place un accueil périscolaire. Les élus ont souhaité donner un coup de pouce aux jeunes en créant des emplois saisonniers.

Le premier adjoint Francis Blanc, en charge du dossier, a détaillé les critères qui ont guidés le choix des candidats. La candidature de quatre Joncherois a été retenue. Une indemnité de l'ordre de

600 € net pour deux semaines de travail sera allouée.

Ces emplois saisonniers couvriront la période du 30 juin au 29 août

Dans la foulée, il a été précisé que les quatre chalets en bois, propriété communale, implantés au camping « Le Passe Loup » bénéficieront d'un entretien de leurs façades extérieures. Ceci, à la condition d'une inoccupation temporaire.

Toujours au camping municipal, les élus avaient reconduit la période de gérance d'Eric Debruycker. Les services préfectoraux ont refusé la délibération du conseil municipal sous prétexte qu'il y avait matière à effectuer un appel d'offres pour ce type de gestion.

Seul M. Debruycker a proposé ses services et de ce fait, obtenu la gérance du camping joncherois pour une année supplémentaire.

Morvillars Code la route : remise à niveau

Mardi, à la caserne de Belfort Nord, a eu lieu un « recyclage » sur le code de la route pour les anciens pompiers.

Une douzaine d'anciens avaient répondu présent, certains accompagnés de leurs épouses. Cette session avait été préparée par le lieutenant Jean-Claude Melière, qui est membre de la sécurité civile et bien évidemment fait partie de la section des anciens pompiers.

Après cette remise à niveau, c'est le pompier Yannick Mangeat du centre de secours qui, durant une heure, a fait un rappel sur le DAE (défibrillateur automa-



■ Les anciens pompiers avec quelques épouses invitées.

tique externe) avec des exercices à la clé.

Au cours de l'après-midi, le lieutenant-Colonel Christian Jeandemange est venu

nous saluer au nom du SDIS (Service départementale d'incendie et de secours).

A l'issue de cet après-midi que tous les présents ont ap-

précié, un pot de l'amitié a été offert par l'union départementale en présence de son président, le lieutenant Jean-Luc Devilloni.

Beaucourt Château Fernand : le restaurant est ouvert

Première étape de la réhabilitation du site, le restaurant « La Terrasse » ainsi que les gîtes attenants installés dans les dépendances du château Fernand Japy, sont ouverts à la clientèle à compter de ce samedi 24 mai.

Tombés amoureux du site courant 2012 lors d'une visite de plusieurs châteaux sur Beaucourt, Dieter Baumann et sa compagne, Claudia Witschi, entreprennent aussitôt le montage des dossiers en très mauvaise condition.

Démarrés en octobre de l'an dernier, les travaux d'installation d'un restaurant dans les anciennes écuries et de trois gîtes d'une capacité de quatre personnes chacun, s'achèvent donc.

L'ensemble a été inauguré officiellement ce jeudi, en présence des maires de Beaucourt, Cédric Perrin, de Belfort, Damien Meslot, de

ceux de nombreuses communes du département ainsi

que d'Yves Ackermann, président du conseil général et Christian Rayot, président de la CCST.

Alain Seid et Paul Grosjean, présidents respectivement des chambres de commerce et de métiers assistaient également à l'événement.

Le restaurant a été confié à Loïc Boyer, jeune chef talentueux, assisté de son épouse Capucine et d'un pâtissier, Cédric Gilles. Originaire du Sud de la France, Loïc Boyer a effectué son apprentissage aux Baux-de-Provence dans un établissement étoilé Michelin. Il a ensuite travaillé à Villeneuve-les-Avignon, Mégève et Lyon dernièrement, où il était chef de cuisine au restaurant « Le Musée ».

Dieter Baumann, qui le connaît de longue date, a fait appel à lui pour prendre en charge ce tout nouvel établissement.

Le château en lui-même est encore entouré d'échafaudages et sa toiture, hors d'usage, a été enlevée avant

remplacement. Une bonne année de travaux est encore nécessaire pour achever sa rénovation.

La capacité actuelle du restaurant est de 35 couverts, capacité qui devrait doubler avec la pose future d'une verrière sur la vaste terrasse, ouverte sur le Parc des Cèdres, atout majeur de l'établissement. En rez-de-chaussée, deux salles d'une capacité de 15 à 20 personnes chacune ont pour vocation d'accueillir des séminaires

Le chef, Loïc Boyer, veut pratiquer une cuisine qu'il appelle « de bistrot » sous la triple influence de ses origines provençales, de son passage à Lyon mais aussi de la Franche Comté et à partir de produits frais du marché.

La carte, renouvelée tous les mois, proposera une suggestion (le midi en semaine) ainsi que deux menus avec chacun un triple choix d'entrées, de plats et de desserts. En après-midi, l'établissement compte également développer l'activité salon de thé.



■ Dieter Baumann (entre les maires de Beaucourt et de Belfort) accueille ses invités dans un cadre d'exception.

Bourgogne Le FR & AC en assemblée générale



■ Les intervenants

Après son mot de bienvenue, remerciant l'assemblée et le maire de leur présence, Marie Gaertner a rappelé l'importance pour la collectivité de la bonne santé du FR & AC.

Dans son rapport moral, le FR & AC, compte 15 sections pour 406 adhérents dont 73 % de femmes. En 2013, une nouvelle section a vu le jour « le yoga » qui compte 45 personnes ou deux groupes ont été créés, la section arts plastiques ados, elle, n'a pas repris, faute d'ados et le club photos n'a pas trouvé de second souffle... Dans les divers, acquisition d'un nouvel ordinateur et un grand merci à Baptiste Guardia, qui a créé un logiciel de gestion des adhérents et à

Claude Robert pour son aide technique.

Pour 2014, préparation de la fête du FR & AC qui aura lieu le 28 septembre. Puis la présidente est revenue sur un thème récurrent : « Nous vivons dans un monde compliqué qui ne cesse de se durcir et à l'heure où l'avancement de la technologie nous permet de communiquer, il nous paraît important de rappeler que les habitants sont un enjeu qui n'a rien perdu de sa pertinence ». Se tournant vers le maire, elle a ajouté : « Actuellement, nous travaillons sur la rentrée et il est urgent que la commune nous donne des informations à propos de l'organisation des nouveaux rythmes scolaires ». Et de

conclure : « Nous ne devons pas craindre l'avenir et faire face, il ne faut pas relâcher nos efforts, car la tâche est rude ».

S'ensuivit le détail de chaque activité, le bilan financier par Corinne Jacquet et le renouvellement d'une partie des membres du CA, où quatre nouveaux membres ont fait leur apparition, Dominique Guardia, Sylvianne Lièvre et Alice Corty ainsi que Gaylord Guardia, notons le départ de M Baptiste Guardia (élu municipal). Pendant le dépouillement le Maire a remercié l'assistance et le FR & AC de son travail.

N'ayant à répondre à aucune question, s'en est suivi le pot de l'amitié.